



## **SAINTE-EULALIE DE CERNON**

Procès-verbal du conseil municipal

Jeudi 15 avril 2024

**Présents** : Le Maire CADENET Thierry, CRISTOL Bastien, CROLY-LABOURDETTE Hélène, FORESTIER Yoann, FROMOND Marianne, GENIEZ Victorien, GLANDIERES Florian, VIALA Philippe,

**Absents excusés** : VINAS Marie-Laure, TULSA Yoann (pouvoir à Philippe VIALA)

**Secrétaire** : FROMOND Marianne

**La séance est ouverte à 18H30.**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1. Affectation des résultats de fonctionnement 2023**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 pour chacun des budgets.

#### **2. Vote des budgets primitifs**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le budget primitif 2024 :

##### **BUDGET PRINCIPAL 2024**

##### **BUDGET Fonctionnement 2024 :**

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 836 864,87 euros

##### **BUDGET Investissement 2024 :**

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 1 460 724,20 euros

Le budget est adopté à l'unanimité.

## **BUDGET EAU 2024**

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 129 236,32 euros

Les dépenses et les recettes en investissement s'équilibrent à 131 587,45 euros

Le budget est adopté à l'unanimité.

## **BUDGET ASSAINISSEMENT 2024**

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 92 859,10 euros

Les dépenses et les recettes en investissement s'équilibrent à 133 895,67 euros

Le budget est adopté à l'unanimité.

### **2. Vote des taux d'imposition relatifs aux taxes directes locales**

Les taux d'imposition relatifs aux taxes directes locales restent inchangés pour l'année 2024 :

- Foncier bâti : 34,19

- Foncier non bâti : 62,00

- Taxe d'habitation pour les résidences secondaires : 8,65

### **3. Subventions aux associations**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité l'octroi de subventions aux associations à hauteur de 5 850 € pour les diverses associations.

<b>Subventions aux associations</b>	
<b>Associations</b>	<b>Montant de la subvention 2024</b>
Association Sainte-Eulalie Solidarités	1 500
Union Sportive Larzac Vallées	1 000
Association CASE	700
Foyer Rural	700
Diane Ste Eulalienne	300

ADMR	300
AFM Téléthon	100
Les Fadarelles du Larzac	150
Le Volant Saint-Eulalien	100
La Ruée vers l'art	1 000

#### **4. Questions diverses**

Restauration des fresques : Le Conseil Municipal se prononce favorablement à la proposition de maîtrise d'œuvre par l'architecte du patrimoine M. Trabon à hauteur de 14 140 euros HT. Des aides de la DRAC et de la région sont attendues à hauteur de 70%.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.**